

ORGANISME DES SPORTS ET LOISIRS DE SABREVOIS

CONTRAT DE LOCATION DU CENTRE D'ARTS DE SABREVOIS

Centre d'arts de Sabrevois
1224, rang Bord de L'Eau
Sabrevois, J0J 2G0

Responsable : Alexandra Frenette
Courriel : loisirs@sabrevois.info
Bureau : (450) 347-0066 poste 24

NOM : _____
TÉLÉPHONE : _____
COURRIEL : _____
ACTIVITÉ : _____
DATE DE L'ÉVÉNEMENT : _____
TYPE DE LOCATION : _____
FRAIS DE LOCATION : _____

CONDITIONS DE LOCATION :

1. L'Organisme des Loisirs n'est pas responsable des accidents dans le local lorsque celui-ci est loué.
2. Le locataire est responsable des dommages causés à la salle et à ses équipements lors de la location. Une preuve de responsabilité civile valide est exigée.
3. Le locataire s'assure qu'aucun élément n'est collé sur les murs avec du ruban adhésif ; seule la gommette est autorisée. De plus, aucun trou ne doit être fait dans les murs, cadres et/ou moulures, que ce soit avec des punaises ou d'autres outils. Des frais de 100\$ seront facturés après vérification de la salle, si du ruban adhésif a été utilisé sur les murs.
4. Le locataire est responsable de l'aménagement des chaises et des tables à l'intérieur.
5. Le locataire n'a pas accès au réfrigérateur.
6. Le locataire doit laisser la salle propre et sortir les ordures de toutes les poubelles à la fin de la location.
7. Le locataire doit ramasser les clés attachées sur la poignée de porte du centre d'arts. Le code vous sera transmis la veille de la location.
8. Le locataire doit remettre les clés dans la boîte à clés à la fin de la réservation.
9. Toutes les portes et fenêtres doivent être fermées et verrouillées avant de quitter la salle.
10. Aucune réservation n'est valide sans un dépôt de cinquante dollars (50\$), un contrat signé ou une confirmation par courriel et une preuve d'assurance

- responsabilité civile de 1 000 000\$ (disponible sur votre assurance habitation). En cas d'annulation par le locataire, le dépôt n'est pas remboursable.
11. Le dépôt de 50\$ peut être effectué par virement Interac à : loisirs@sabrevois.info (réponse : cas) ou par chèque ou argent comptant directement à l'Hôtel de Ville situé au 1218 Route 133, Sabrevois. Nos heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h.
 12. Le solde des frais de location doit être payé trois jours avant la date de location.
 13. Après 23h le bruit doit être réduit.
 14. Le locataire peut vendre de l'alcool uniquement s'il possède un permis valide.

Veillez répondre à ce courriel en confirmant que vous acceptez les conditions de location. Votre réponse équivaut à la signature du contrat. Envoyez également une preuve de responsabilité civile d'un montant de 1 000 000 \$ (copie de votre assurance habitation) et effectuez le virement de 50 \$.

Vous vous engagez à utiliser les clés du Centre d'Arts uniquement pour votre événement et à les remettre une fois l'événement terminé. Notez qu'un système de caméras est actif sur place. En cas d'urgence sur place, contactez Claude Boulais au : 514-863-7962.